

Nikolaus Clawoz, de Loèche

1499 et 1509/1510

Nous ne disposons que de renseignements très lacunaires pour retracer la biographie de Nikolaus Clawoz, malgré la réputation dont il jouit de son vivant et l'importance de son rôle politique. Nous ne savons rien de ses ancêtres, sinon qu'il est sans doute lié aux frères Perrinus et Jakob Clawoz; comme eux en 1470¹, il est dit bourgeois de Loèche le 16 décembre 1501².

Nous ne savons pas non plus comment Clawoz a pu gravir si vite l'échelle sociale. Peut-être était-il un parent ou un favori du vieux Perrinus de Cabanis. Il fut, en 1496-1497, major du dizain de Loèche³. On peut imaginer qu'il ne resta pas à l'écart lors des événements du printemps 1496 (expulsion de l'évêque Jost de Silenen). Trois ans plus tard, des documents du 21 janvier et du 13 septembre 1499 le mentionnent comme grand bailli⁴, charge qu'il n'occupa pas longtemps: devenu gouverneur du Bas-Valais dès le mois de décembre 1499, il resta dans cette fonction en 1500 et 1501⁵.

Lorsque le duc de Savoie condescendit enfin à reconnaître la conquête du Bas-Valais par les Sept Dizains, Clawoz fut l'un des trois représentants du Valais au traité de paix conclu à Ivree le 8 mars 1507⁶.

Clawoz fut élu grand bailli en décembre 1508 pour la seconde fois⁷. Il fut en charge deux ans (1509 et 1510).

La première année fut paisible; Clawoz accompagna Mathieu Schiner dans ses visites épiscopales, à Liddes le 28 janvier, au Lötschental le 10 mars, à Niedergesteln le 30 juin⁸. Quel contraste entre ces jours bénis et la tempête qui éclata en 1510!

Les partisans de la France, Georges Supersaxo en tête, entraînent les dizains dans une nouvelle alliance avec le roi Louis XII, le 13 février 1510. Schiner et Clawoz s'y opposèrent vivement; l'évêque et le grand bailli se trouvaient alors à Naters, où il y eut des scènes violentes. Tandis que Schiner dut subir une sorte de siège dans son château d'Auf der Fluh, Clawoz se vit contraint par une troupe en armes de sceller la charte d'alliance. Il dut capituler devant les menaces de la foule, mais en disant: «Messires, je proteste, et je scelle l'alliance contre ma volonté». Ceci se passait sur le pont du Kelchbach à Naters, un tambour de guerre servant de table⁹. Cet événement mit provisoirement fin à la carrière politique de Clawoz.

En 1512, les Valaisans et les Confédérés conquièrent le val d'Ossola (qui resta brièvement leur bailliage commun). Clawoz commandait 381 de ses compatriotes

¹ AGVO, Collection Schmid-Lauber.

² ACS, Min. Peter Dominarum.

³ AEV, Fonds Supersaxo I (papiers), 1/1/22.

⁴ AB Loèche; ACS.

⁵ WLA, 1, 585, n° 5a et 32, n° 10.

⁶ WLA, 1, 596, n° 32.

⁷ WLA, 1, 603, n° 37a.

⁸ A. BÜCHI, *RHES*, VII, 54 et *RHES*, XI, 45 (d'après AP Niedergesteln, D 43).

⁹ A. BÜCHI, *BWG*, VI, 156-157; WLA, 1, 618, note au n° 53. — Revenant sur cet incident, Schiner parle ainsi du grand bailli en 1513, en méconnaissance partielle des faits: *ballivus patrius, officialis meus, cuius praecipue officium est jura ecclesie et jurisdictionem episcopumque tutari* (A. BÜCHI, *ibid.*).

lors de cette campagne¹⁰. Il fut arbitre le 10 décembre 1515 à Tourtemagne entre cette commune et ses voisins de Ried¹¹, puis à Ergisch le 7 novembre 1516, dans un conflit à propos d'un domaine sis au lieu-dit im neuen Bifang, entre cette commune et l'un de ses membres, Simon Meter, qui eut gain de cause¹².

Clawoz resta à l'écart des affaires publiques entre 1516 et 1519, époque de guerre fratricide et d'anarchie, mais il demeura fidèle à Schiner. Avec d'autres partisans traqués du cardinal, il se rendit à Lucerne en été 1517 afin de demander justice aux Confédérés¹³.

Au retour de temps plus paisibles, Clawoz reparut à la Diète (juin 1526 et août 1527)¹⁴, qui l'envoya à Lucerne avec Metziltlen en décembre 1528, comme ambassadeur auprès des cantons catholiques¹⁵. Nous savons par une lettre de Georges Super-saxo qu'il chercha, la même année, à obtenir une place de capitaine dans l'armée du roi de France¹⁶, mais il n'est pas certain qu'il l'ait reçue. En revanche, il reprit la charge très enviée d'administrateur public des mines d'argent de Bagnes¹⁷; la Diète le confirma en décembre 1532 dans ce poste, qu'il conserva jusqu'en 1534¹⁸. A cette même diète de décembre 1532, Clawoz demanda au nom des gens de la vallée d'Entremont l'autorisation d'exporter du fromage et des produits laitiers. Les députés acceptèrent, dans le cadre d'un échange contre des grains¹⁹.

Cette intervention en faveur des sujets d'Entremont fut le dernier acte public de Clawoz, qui serait mort avant le 4 mai 1543, d'après une note quelque peu sujette à caution du secrétaire Franz Truchardi, de Loèche²⁰. Nous ne savons rien de plus précis ni sur les derniers jours de Clawoz ni sur les circonstances de son décès. Nous ignorons aussi s'il fut marié et s'il laissait des descendants.

A propos de sa fortune, nous savons seulement qu'il avait des biens aux Liechten près de Loèche et à l'Obern Rouviery près de Varone²¹. Il est mentionné en 1501 comme propriétaire d'un pré à Bramois, aux Turlymatton²².

Nikolaus Clawoz mourut en tout cas avant mars 1550, peut-être un 24 juillet, car sa messe anniversaire était célébrée ce jour-là, en 1553, à Loèche, en même temps que celle du donzel Anton Perrini²³. Après son décès, un méchant bruit courut selon lequel Clawoz aurait détourné des fonds publics et l'aurait avoué dans son testament. Beaucoup d'hommes d'Etat valaisans de cette époque furent ainsi accusés de cupidité. Pour montrer qu'il s'agissait d'une calomnie, on lut le testament du grand bailli *in extenso* devant les députés de la Diète, le 27 février 1550; il ne s'y trouvait pas trace du prétendu aveu²⁴.

(Voir sceau, planche hors texte, n° 4.)

¹⁰ WLA, 1, 305, n° 93, note 4.

¹¹ AGVO, Collection Schmid-Lauber.

¹² *Ibid.*

¹³ WLA, 1, 652, note au n° 104.

¹⁴ WLA, 2, 212, n° 44 et 246, n° 49.

¹⁵ WLA, 2, 314m, n° 58.

¹⁶ AEV, Fonds Philippe de Torrenté, ATL, Collectanea 7, n° 14.

¹⁷ WLA, 3, 52k-l, 53p, r.

¹⁸ WLA, 3, 57q.

¹⁹ WLA, 3, 51e.

²⁰ AEV, AVL, 246, fol. 25.

²¹ ACS; AEV, AV 3, n° 55.

²² ACS, Min. Peter Dominarum.

²³ AGVO, Collection Schmid-Lauber, d'après AP Loèche.

²⁴ WLA, 4, 106-107s. Le testament lui-même est perdu.